Lycée Claudel

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe agence pour l'enseignement français à l'étranger

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DÉCEMBRE 2016

Participants :

Présents :	M. Begnis, Danten, Chambrial, Gallot, Haziza, Ravenscroft, Romero.
	Mmes. Anders, Garrec, Hamzaoui-Essoussi, Kamblé, Marcil, Proucelle.
Excusés :	Mme Montrat, M. Sauvé.
Invités :	M. Bolduc (BNP) et Marie-Claire

La séance est ouverte à 18 h 38 par Mme KAMBLÉ.

1. **Présentation de BNP**

Cabinet-conseil fondé en 1999. C'est le plus grand cabinet de l'est du Canada avec des bureaux à Ottawa, Montréal, Moncton. Il y a 18 consultants en collecte de fonds, 13 pigistes en communication, rédaction et traduction, 5 employés de soutien et un service de recherche. On étudie les donateurs, comment les approcher, et quoi leur demander. BNP a fait 600 programmes jusqu'à présent, et toute l'information qui est publique est mise à disposition de leurs autres clients.

Les services :

- Campagne majeure
- Étude précampagne
- Diagnostic organisationnel et planification stratégique
- Programme de Dotation et donc planifié
- Services juridiques
- Campagne annuelle
- Recherche de personnel
- Mise en place d'associations de diplômés : Ils développent le *friendraising* avant de développement du *fundraising*.

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

- Programme de dons majeurs

Comment aborder une campagne majeure?

Un des objectifs principaux, c'est d'outiller le Lycée Claudel pour ensuite être autonomes. Ils offrent aussi un service gratuit à la fin, pour voir où on en est arrivé avec le projet. Normalement, au début une campagne de financement, on le fait dans le but de se préparer pour la prochaine étape. On fait un transfert d'expertise à Claudel, et on sera propriétaire de cette information.

Qui est l'équipe :

- Une consultante sur place;
- Un consultant en communications et relations publiques (au besoin);
- Un consultant en recherche;
- Un rédacteur;
- Un traducteur (au besoin);
- Un réviseur.

La recherche est le nerf de la guerre. Quand on rencontre les donateurs, il faut avoir une demande, mais il faut connaître la personne.

Étape 1 : Décembre 2016 et janvier 2016 : Organisation et structure

a) Recruter un comité exécutif de la campagne de financement
b) Établir le plan de la campagne de financement
c) Formuler l'énoncé de la raison d'être de la campagne de financement
d) Commencer à dresser des listes de donateurs pressentis
e) Établir un programme de reconnaissance des donateurs
f) Rédiger un manuel de recrutement et un guide de sollicitation

Quand on cultive les gens qui font partie de la famille, il ne faudra pas trop d'efforts pour obtenir des fonds.

Étape 2 : Février 2017 au 30 juin 2017

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

Au cours de cette étape, le cabinet de la campagne de financement procédera à la sollicitation de la communauté interne :

a) Les parents
b) Le personnel
c) Les membres des conseils d'administration de la Fondation et du Lycée Claudel

Il est important pour les membres du CA de comprendre qu'il faut faire un premier pas, de demander aux parents et aux employés de faire un don.

Les conseillers de BNP assumeront les responsabilités suivantes :

a) Préparer le plan général de la campagne et proposer un budget de fonctionnement;
b) Conseiller le comité exécutif de la campagne dans l'application du plan général tel que formulé et approuvé;
c) Sensibiliser et informer le personnel et, au besoin, participer à sa formation;
d) Tenir régulièrement des réunions avec la direction et la coprésidence de la campagne;
e) Élaborer des stratégies de sollicitation et préparer leur mise en application;
f) Collaborer à cibler les bénévoles et les donateurs pressentis;
g) Assister la direction de la campagne à l'élaboration d'un programme de reconnaissance des donateurs et des bénévoles;
h) Participer à la préparation du plan de communication de la campagne;

Le rôle du Cabinet-conseil durant la campagne majeure de financement

a) Participer à l'élaboration et à la conception du matériel de sollicitation;
b) Collaborer, si nécessaire, à la planification du bureau de la campagne et proposer des outils de gestion adaptés à une campagne de financement;
c) Conseiller la direction et le cabinet de la campagne dans l'élaboration des propositions de reconnaissances à offrir aux principaux donateurs;
d) Participer à l'identification, à la formation et au suivi des bénévoles de la campagne;
e) Prendre part aux réunions du comité exécutif de la campagne de financement;
f) Préparer, en collaboration avec la direction de la campagne, l'ordre du jour et les documents nécessaires aux réunions du comité exécutif de la campagne;
g) Communiquer aux dirigeants de la campagne toute l'information pertinente concernant le milieu de la philanthropie;

h) Faire un compte rendu mensuel de l'avancement des travaux de la campagne de financement et proposer les prochains gestes à poser.

Ressources et honoraires BNP : Pour l'ensemble de ces deux étapes de la campagne, les frais sont de 31 500 $. On pourra viser les diplômés plus tard, lors d'une phase II. Il faut expliquer aux donateurs la raison pour laquelle les fonds seront utilisés.

Mme Montrat arrive à 19 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Gallot; Appuyée : M. Marcil)

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Conflit d'intérêts

Les membres du personnel quitteront lors de la discussion sur les salaires des directeurs.

4. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 16 novembre 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Marcil)

Proposition adoptée à l'unanimité moins quatre voix (absents et nouveaux élus).

5. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 16 novembre 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Romero; Appuyée : M. Danten)

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Rapport de la présidente

Le comité exécutif s'est réuni le 29 novembre. Il a traité des sujets suivants :

1. *Journée de planification stratégique :*

Cette journée aura lieu le 21 janvier à 8 h 30. On va commencer par un rappel des grands axes définis. Ensuite, on va travailler en groupes pour décliner ces axes en objectifs fonctionnels et en actions possibles.

Mme Gaussot, la proviseure adjointe sera invitée à participer, car toute la direction doit pouvoir travailler avec le C.A. en déclinant les axes et en étant d'accord sur les objectifs et actions qui seront délégués à la direction.

2. *Calendrier jusqu'à la fin de cette année scolaire (en p. j.) :*

On vous demande de noter les dates pour les rencontres du CA pour le reste de cette année scolaire. Si les dates changent, on vous avisera.

Les directeurs seront invités au C.A. pour faire un bilan en février (opération et informatique) et en mars (pôle de vie d'élève et développement).

3. *Séminaire de Gouvernance AEFE des établissements conventionnés des zones Amériques :*

Le proviseur, la présidente, le DAF et le trésorier vont assister à ce séminaire du 13 au 14 janvier 2017. La présidente et le trésorier présenteront un rapport au CA du séminaire.

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

4. États financiers :

Le comité finance va se rencontrer une fois par mois, si possible. Le comité s'est rencontré pour la première fois le 30 novembre. La présence du trésorier et du DAF est essentielle alors que la présidente et le proviseur seront invités. Leur présence est sans doute souhaitable. Le trésorier rédigera un rapport pour le CA pour expliquer l'état financier de l'établissement.

[redacted]

6. Nombre d'effectifs dans une classe :

D'une année à l'autre, le nombre d'effectifs par niveau et par classe peuvent varier. Si on est au courant d'une classe qui a un grand nombre d'effectifs, la direction va prendre des mesures pour ne pas accepter plus d'élèves dans cette classe, car on ne souhaite pas perdre des familles, en sachant que garder les élèves jusqu'à la terminale est un objectif du C.A.

7. AGA 2016 :

On a reçu des commentaires après l'AGA par rapport au règlement et l'AGA elle-même. Il est certain qu'il faut travailler sur le quorum pour assurer la présence de plus de 40 personnes. En fait, il faut mobiliser les parents à qui il faut expliquer leur rôle dans l'AGA et l'importance de leur présence. Il faut aussi étudier la question des cooptés et en trouver, notamment ceux qui ont des compétences pour compléter le CA et qui n'ont pas de lien à l'établissement.

Le comité règlement va revoir le règlement en tenant en compte des commentaires reçus et va terminer son travail sur les meilleures pratiques pour le CA de cet établissement.

7. Rapport du Trésorier

Le 1er décembre 2016, Sangita Kamblé, Présidente du CA et Pierre Danten, trésorier ont rencontré Nicolas Chambrial, DAF du lycée pour un point financier mensuel et organiser les relations de travail entre la direction financière et le nouveau trésorier (information et présentation des états financiers, signature des chèques tous les 10 jours, rencontre avec les entreprises, communication, etc.). À cette occasion, des documents financiers (budget prévisionnel et cash-flow) ont été remis. [redacted]

[redacted]

Le CA aura l'occasion d'étudier ce dossier en février ou en mars, car on attend des propositions concrètes d'autres établissements financiers.

[redacted]

Il y a un reliquat sur les salaires, mais c'est lié au reclassement des personnels de soutien. Cette mesure sera applicable sur 3 années (donc un échelon supplémentaire cette année, et ensuite les autres échelons sur les deux prochaines années). C'est en discussion avec les syndicats.

Pour financer la campagne de levée de fonds, une partie administrative et de gestion doit être assurée par le Lycée Claudel. À cet effet, le Lycée Claudel engagera des frais pour le contrat de service ainsi que les prestations de BNP.

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

8. Rapport du Proviseur

1 – Fonctionnement de l'établissement

Un premier conseil d'établissement s'est tenu le 27 octobre 2016 et un conseil d'école le 9 novembre.

La carte des emplois résidents pour la rentrée 2017 a été validée et les postes vacants ou susceptibles de l'être transmis à l'AEFE.

Le découpage de l'année scolaire en deux semestres pour l'ensemble des niveaux de classes a été validé. Communication a été faite à l'ensemble des parents d'élèves. Ce nouveau découpage est mieux adapté aux nouvelles dispositions de la réforme des cycles et à une évaluation positive et formative des élèves, en particulier dans les compétences à acquérir.

Les sorties et voyages avec coût pour les familles connus à ce jour ont tous été validés.

2- Sécurité et Vidéosurveillance

Une signalétique indiquant la présence de caméras de surveillance aux abords et dans l'établissement a été mise en place par Jean Pilote, comme demandé par le CA.

Nous avons procédé à un exercice d'incendie aujourd'hui. Cela s'est très bien déroulé. Tous les enfants ont été évacués en moins de 3 minutes.

Système de messages d'annonces

Le Directeur Informatique Michel Portal a été chargé de rechercher des solutions techniques et de démarcher des entreprises spécialisées en vue de l'installation d'un système nous permettant de communiquer des messages dans l'ensemble des bâtiments en cas de nécessité (confinement en particulier). Le système actuel n'est pas satisfaisant et c'est un maillon faible de notre dispositif de sécurité.

Nous rencontrons le 12 décembre une entreprise qui nous présentera les solutions techniques possibles et souhaitables. Une présentation du bilan de cette réunion sera faite au CA.

3 – Society for French Schools in North America – nouveau site web

Le nouveau site web FISNA a été lancé. fisna.org

4- Séminaires AEFE

A- Séminaire mondial de la mutualisation à Paris

Il a eu lieu du 9 au 11 novembre. Nicolas Chambrial et moi-même, accompagnés de Bruno Eldin, chargé de coopération éducative à l'ambassade de Washington et responsable des établissements homologués en Amérique du Nord, y avons participé. Un bilan du fonctionnement des services liés à la mutualisation a été présenté par chacune des zones du monde.

B- Séminaire annuel des chefs d'établissement et personnels de Direction, regroupement des directeurs du Primaire, CA et AGA de la Society for French Schools in North America

Du 15 au 18 novembre à San Francisco. Le Directeur de l'AEFE était présent et a reçu en entretien les équipes de direction des 7 établissements conventionnés de la zone.

Il s'est félicité de la signature de la nouvelle convention entre le Lycée Claudel et l'AEFE.

Le travail essentiel lors de ce séminaire est l'élaboration du Plan de formation continue pour l'année suivante.

Ont eu lieu à l'occasion de ce séminaire, un CA et l'AGA de la Society.

5- Conseil consulaire des bourses AEFE (réservé aux élèves français)

La commission n° 2 d'ajustement a eu lieu en visioconférence pour les établissements de Toronto et Ottawa le 8 novembre 2016.

6- CCPL1 et 2 : commission consultative paritaire locale pour le 1er et le 2d degré (postes de résidents)

La commission s'est réunie au consulat de Montréal le 6 décembre. Elle a validé le barème Canada pour le traitement des dossiers de candidatures aux postes de résidents pour la campagne de recrutement qui débutera le 6 janvier 2017.

Tous les dossiers seront traités par l'assistante de la Society, et la CCPL, qui établira le classement des candidats proposé à l'AEFE sera réunie en mars au Lycée Claudel, siège de la Society.

7- Communication – nouveau site web pour le lycée

Lucie Rhéaume, Directrice du développement et de la communication, a sollicité quatre entreprises spécialisées et nous avons en réunion de direction étudié les diverses propositions recueillies. Notre choix s'est porté sur l'entreprise Kaboom, entreprise locale. Nous avons rencontré le responsable du projet et avons été convaincus de la pertinence de notre choix.

En PJ l'offre de Kaboom. Nous prévoyons une mise en ligne du nouveau site pour la rentrée 2017 (août). Un travail sur l'image commerciale, donc un slogan a été demandé à l'entreprise, ce qui pour l'instant fait défaut.

8- Partenariat avec la Librairie du Centre

La librairie nous a communiqué sa volonté de ne pas renouveler le contrat de partenariat, compte tenu d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice réalisés insuffisants. Nous allons donc devoir rechercher un nouveau partenaire pour assurer la fourniture de manuels scolaires aux familles pour la rentrée prochaine.

9- Contentieux

1re affaire : M.M. a été condamné le 22 novembre par le juge, comme suite à notre demande, à verser au lycée 10 000,00 $ en dédommagement des dépenses occasionnées par sa contestation de l'entente conclue en décembre 2013.

M.M. doit verser les 10 000,00 $ rapidement.

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

[redacted]

10- RH

Tous les postes sont désormais pourvus.

Le 3e poste APVE et le poste administratif « assistant RH » ont été pourvus après sélection des candidatures et entretiens.

Il reste à ce jour un personnel avec aménagement de reprise du travail.

11 – AFM-Téléthon 2016 : du vendredi 2 au dimanche 4 décembre

Pour la première fois, le Lycée Claudel, en partenariat avec l'association France- Ottawa, s'est mobilisé pour participer à la levée de fonds annuelle organisée par l'AFM-Téléthon en France. L'AEFE était également partenaire et plusieurs établissements du réseau se sont mobilisés.

Un défi cycliste a été organisé qui s'est déroulé du vendredi 15 h 30 au samedi 15 h.

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement. C'était une formidable opportunité de recevoir ces scientifiques et c'est désormais une porte ouverte pour des relations durables entre le lycée et ce laboratoire de recherche.

Un grand merci évidemment à toutes celles et ceux, élèves, personnels et parents d'élèves qui se sont mobilisés pour cette cause.

Ci-dessous les résultats :

12- Fin d'année 2016

Plusieurs événements festifs jalonneront notre fin d'année au Lycée :

- Repas des personnels le samedi 10 décembre
- Danse du collège le vendredi 16 décembre
- Chorale des élèves de maternelle à l'auditorium (19 décembre devant les élèves de l'élémentaire et 20 décembre devant les parents)
- Journée spéciale Noël pour tout le lycée le 20 décembre
- Spectacle de l'APELC en fin de journée le 20

9. Divers

Calendrier des rencontres a été envoyé aux administrateurs.
Proposition : Que le C.A. approuve l'augmentation des Directeurs de 1.5 % de façon rétroactive au 1er janvier 2016. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

11. Clôture de la séance

Proposition : Que le Conseil lève la séance à 21 h 45 (Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)
Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : **samedi 21 janvier 2017 à 8 h 30.**

Le président
Sangita KAMBLÉ

La secrétaire
Katrina ANDERS